

Edito

Ils se croient tout permis mais nous ne les laisserons pas faire !

Le gouvernement et l'administration s'appliquent méthodiquement à réduire le dialogue social privilégiant la communication médiatique et les postures idéologiques.

Méthodes imposées et animations pédagogiques restreintes aux français et mathématiques, fausses discussions sur les chantiers CAP22 (réforme de la Fonction Publique) en sont des exemples.

Par ici, des injonctions rétrogrades et par là la remise en question des instances.

Tout ceci relève d'une stratégie visant à remettre en cause la Fonction Publique.

Dans ce contexte contraint plus que jamais peut-être, le SNUipp-FSU des Landes porte fort la parole des instituteurs et professeurs des écoles landais attachés à la transparence et à l'équité, et acteurs de l'école pour la réussite de tous.

Dans notre département, l'opacité des procédures est de mise dans l'arbitraire des promotions, tout comme les postes à profil qui dérogent aux règles, et parfois pour quelques cas le non respect des règles du mouvement.

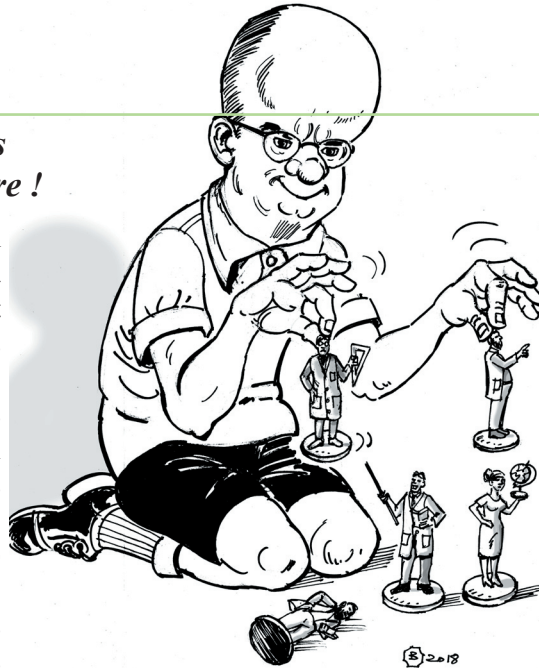
Cela se traduit également dans le non respect des engagements pris.

Cette année scolaire qui se termine est marquée aussi par la fatigue et l'incertitude. La fatigue va jusqu'à l'épuisement pour certaines et certains collègues confrontés à des situations de violence et d'élèves perturbateurs sans que notre institution y apporte de réponse adéquate.

A cela s'ajoute la grande incertitude pour plus de 80 collègues qui à l'issue de la 2ème phase ne savent toujours pas où ils seront affectés et par conséquent l'incertitude des équipes qui devront les accueillir au pied levé lors de la pré-rentree.

L'année 2018-2019 promet déjà.

*Eric Boulagnon, co-secrétaire
du SNUipp-FSU des Landes*



Le SNUipp-FSU des Landes souhaite donc à toutes et à tous de bonnes vacances et de pouvoir en profiter pour reprendre des forces.

Du 29 novembre au 6 décembre, ce sera aussi pour l'ensemble des fonctionnaires et les enseignants en particulier, l'occasion de reprendre des forces à travers les élections professionnelles.

Toute l'équipe du SNUipp-FSU des Landes vous invite d'ores et déjà à noter ce rendez-vous crucial pour la défense de notre profession.

Nous vous demandons de participer aux votes le moment venu pour montrer à notre administration et plus largement à nos gouvernants l'attachement à nos instances paritaires et aux règles collectives.

Quelque soit votre choix pour telle ou telle organisation syndicale, votez ! Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera entendue.

Bien sûr, le SNUipp-FSU prendra toute sa part à ce temps démocratique pour vous donner envie de lui redonner votre confiance, pour assumer son rôle majoritaire tant nationalement qu'au niveau du département des Landes, et par dessus tout pour continuer à contribuer aux combats unitaires et intersyndicaux comme il l'a toujours fait.

Ensemble, gardons l'espoir d'être plus fort.

Sommaire :

Edito	page 1
Les dernières instances en bref	page 2
Le nouveau bureau du SNUipp	page 3
Pourquoi j'adhère au SNUipp	page 4
supplément : bulletin d'adhésion	

SNUipp-FSU 40

<http://40.snuipp.fr/40>
email : snu40@snuipp.fr

97 place de la
caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan
Tél : 05.58.933.933

Permanences

Snuipp-FSU 40

Lundi : 9h30 - 17h
Mardi : 9h30 - 17h
Mercredi : 9h30 - 16h
Jeudi : 9h30 - 17 h
Vendredi : 9h30 - 17 h

Directeur de la publication :
Philippe Miquel

CPPAP 0619 S 06978
Prix 1 €

Journal trimestriel
imprimé par le SNUipp-FSU 40
97 place de la caserne Bosquet
40000 Mont de Marsan

Petit bilan des dernières instances

Conseil de formation du 22/06 - Quelques grandes lignes à retenir

La formation continue est toujours quasi restreinte aux animations pédagogiques. **Le SNUipp-FSU des Landes a encore et toujours dénoncé l'absence d'une réelle formation continue** comme vient également de le porter certains rapports officiels (IGEN, OCDE).

Au milieu de l'autosatisfaction régnant dans ce conseil de formation, **seul le SNUipp-FSU est intervenu***, notamment pour critiquer les choix ministériels et leur traduction locale de n'avoir que des animations pédagogiques imposées 9H en français et 9H en maths (96% d'insatisfaits). Fort du sondage fait auprès des enseignants landais (que nous remercions ici pour leur participation), les représentants du SNUipp-FSU ont argué de la nécessité d'avoir des formations sur la gestion des élèves difficiles et sur la gestion des élèves à besoins particuliers (demandées respectivement par 90% et 83%).

Concrètement, la plupart des enseignants n'auront pas à s'inscrire puisque les animations seront imposées pour les enseignants de cycle 2 et de cycle 3. Seuls les enseignants de cycle 1 auront à compléter les 6H imposées (public désigné) par 12H laissées à leur choix. **Tous les enseignants pourront également s'inscrire à 6H supplémentaires en lieu et place d'une 2nde journée de pré-rentrée, mais sans obligation.** Le SNUipp-FSU des Landes est intervenu pour que ce caractère "non obligatoire" soit bien précisé dans la note adressée aux enseignants.

** (présents : 2 représentants SNUipp-FSU, 1 représentant SE-UNSA, 0 représentant SNUDI-FO)*

Ajustement de la carte scolaire

Comme l'a dénoncé le SNUipp-FSU des Landes lors de la carte scolaire au mois de mars, les moyens donnés pour le département ne permettaient pas d'envisager sereinement toutes les ouvertures sauf à commander les fermetures en nombre équivalent.

Résultat : **6 fermetures contre 7 ouvertures** (détail sur notre site à l'adresse <http://40.snuipp.fr/spip.php?article2186>) **dont une décidée grâce au développement de toute l'argumentation des élus du SNUipp-FSU des Landes.**

Seul satisfecit le DASEN s'est engagé à ne pas fermer en septembre. Le SNUipp-FSU des Landes saura le lui rappeler.

Avec seulement 2 moyens disponibles, les ouvertures nécessaires seront sûrement difficile à arracher à la rentrée.

Mouvement

195 collègues sans poste à l'issue de la 1^{ère} phase, et 84 à l'issue de la 2nde phase, soit respectivement +20 et +15 par rapport à l'an dernier. **Le SNUipp-FSU des Landes suivi en cela par les autres organisations syndicales a continué de dénoncer le profilage des postes qui ne résout rien et a montré qu'au contraire il ne faisait qu'aggraver la situation. Avec tous les couacs de l'administration et les retards pris, ces 84 "derniers servis" ne connaîtront leur affectation qu'après la CAPD 3^{ème} phase qui n'aura lieu selon toute vraisemblance que le 10 juillet !**

Avec seulement 36 postes probablement vacants à l'issue de la 2^{ème} phase (dont 8 dans le spécialisé; 1 de référent; 9 postes à profil autres [7 CPC]; 8 postes de direction; 2 fractionné occitan) ce n'est pas les quelques quotités fractionnées de ci de là qui ouvriront des perspectives au plus grand nombre. En cette veille de CAPD 2^{ème} phase (au moment d'écrire ces lignes), c'est la perspective du surnombre qui attend les plus petits barèmes pour la 3^{ème} phase.

Seule petite raison d'espérer pour une extrême minorité, quelques ineats/exeats pour le 64 devraient être actés lors de la CAPD du 4 juillet. Le SNUipp-FSU des Landes se satisfait que grâce à son intervention il ait pu obtenir du DASEN l'accord de principe d'accorder tous les exeats, entraînant ainsi la concrétisation d'un changement de département pour quelques collègues.

La FSU 40 interpelle la secrétaire d'état en charge des personnes handicapées sur l'inclusion

La FSU40 ont demandé audience en intersyndicale à l'occasion de la visite de la secrétaire d'état en charge des personnes handicapées au collège de Saint Geours de Maremne afin de l'alerter sur la situation de l'inclusion scolaire.

Le SNUipp-FSU des Landes était présent et a ainsi pu pointer : le manque de places dans le secteur médico-social, ce qui a pour conséquence de dévoyer les structures ou dispositifs puisque y sont accueillis des élèves qui relèvent d'autres prises en charge; **les dispositifs ULIS dont les effectifs pléthoriques ne sont pas comptabilisés** (en plaidant pour qu'ils le soient) dans les niveaux où les élèves sont inclus; **le manque d'attractivité et de reconnaissance de l'enseignement spécialisé** avec la perte de salaire cette année des enseignants de SEGPA et d'ULIS collège; **les salaires scandaleusement bas et les statuts précaires des AVS/AESH**; la question des perspectives d'orientation et d'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap.

Porter l'expression de la profession sur l'inclusion

« *L'école inclusive, l'école pour tous ?* ». Pour porter un bilan de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 à l'école, le SNUipp-FSU propose deux enquêtes réalisées par une équipe universitaire de chercheurs :

- l'une pour les enseignants à l'adresse : <http://questionnaires.snuipp.fr/limesurvey/index.php/891479/lang-fr>

- l'autre pour les AVS/AESH à l'adresse : <http://questionnaires.snuipp.fr/limesurvey/index.php/663856/lang-fr>

Vos interlocuteurs au SNUipp-FSU des Landes

Les membres du bureau 2018-2019 !

Des conseillers là pour vous

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>Eric Boulagnon Adjoint en SEGPA à St Paul les Dax</p>	<p>Cathie Blain Directrice à l'école du Carboué Mont de Marsan</p>	<p>Audrey Dartiguelongue Adjointe à l'école du Carboué Mont de Marsan</p>	<p>Estelle Bats Adjointe à l'école F. Mistral St Pierre du Mont</p>	<p>Estelle Bats Adjointe à l'école F. Mistral St Pierre du Mont</p>
<p>Nos élus en CAPD 3 sièges sur 7 pour le SNUipp-FSU Audrey</p>	<p>Laure Cazenave Adjointe à l'école de Cère</p>	<p>Eric Boulagnon Adjoint en SEGPA à St Paul les Dax</p>	<p>Marie-Claire Merrien Directrice à l'école de Labatut</p>	<p>Emmanuelle Dussarps Adjointe Maître + à l'école des arènes Mont de Marsan</p>
	<p>Nos élus en CHSCT 3 sièges sur 7 pour la FSU Marie-Claire MERRIEN Véronique LAFON Eric BOULAGNON</p>	<p>Philippe Lucas Adjoint en SEGPA au collège Lubet Barbon</p>	<p>Eric Boulagnon Adjoint en SEGPA à St Paul les Dax</p>	<p>Nos élus en CDEN 4 sièges sur 10 pour la FSU Cathie BLAIN Eric BOULAGNON Patxi GRENADE</p>
		<p>Nos élus en CTSD 4 sièges sur 10 pour la FSU Estelle BATS Véronique LAFON Patxi</p>	<p>Philippe Lucas Adjoint en SEGPA au collège Lubet Barbon</p>	
			<p>Patxi Grenade Directeur de l'école de Gaas (RPI)</p>	

2018-2019 : Trois co-secrétaires pour animer la section départementale l'année prochaine : Estelle BATS, Cathie BLAIN et Eric BOULAGNON

Deux pétitions pour défendre les intérêts de tous

Hors classe : Pas de déclassement !

Dans tous les départements, les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018 accumulent les problèmes entre avis injustes, critères de départage pénalisant les ex-institutrices et ex-instituteurs et nombre de promotions toujours inconnu.

Le SNUipp-FSU propose aux enseignantes et enseignants d'interpeller le ministre à travers une pétition.

A retrouver sur notre site ou directement avec le code ci-dessous



Pour le respect de nos droits :

Pas touche aux CAP et CHSCT !

Dans le cadre du chantier « Dialogue social » de CAP 22, le gouvernement prépare ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » (abolition des CAPD pour les mutations et les promotions, élargissement des sanctions disciplinaires sans contrôle des recours).

La FSU avec le SNUipp-FSU ont lancé une pétition pour la défense des droits des personnels.

REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE !



Pourquoi j'adhère au SNUipp-FSU des Landes

«Le syndicalisme, c'est ringard... De toute façon, syndiqué ou pas, t'as les renseignements quand même... Avec tout ce qu'on se prend dans les dents, si les syndicats servaient à quelque chose, ça se saurait... Les syndicats ? Tout juste bons à se faire la guéguerre entre eux...»

Qui n'a pas entendu ces propos dans la salle des maîtres ou la cour de récré ? Partagés par tous ?

En tout cas, pas par les collègues nombreux qui adhèrent, militent et participent à la vie du SNUipp-FSU, ce jeune syndicat né il y a seulement 26 ans.

Ni par la majorité des personnels du premier degré qui font de lui le premier syndicat des écoles, tant au plan landais qu'au plan national, en votant pour lui aux élections professionnelles.

Pourquoi cette confiance ?

Sans doute qu'ils/elles se retrouvent dans les valeurs portées par le SNUipp-FSU : un métier mieux reconnu, mieux valorisé ; une école toujours à transformer, à améliorer pour permettre la réussite de tous les élèves, une société plus juste et moins inégalitaire pour laquelle il s'engage au sein de sa fédération la FSU.

Sans doute qu'ils/elles apprécient d'avoir à leurs côtés un syndicat qui les informe quotidiennement sur le métier, la carrière, la pédagogie par des sites Internet, des publications (Ouverture 40, Ensemble Landes, Fenêtres Sur Cours, Pour...), des réunions d'information syndicale, des stages de formation syndicale, des colloques, une université d'automne...

Sans doute qu'ils et elles reconnaissent la pugnacité et l'expertise des représentant-e-s qui les défendent pied à pied auprès de l'administration et du ministère dans les instances

départementales, académiques, nationales, toujours guidés par l'intérêt des personnels et les valeurs de transparence et d'équité.

Sans doute qu'ils/elles partagent le souci du SNUipp-FSU de faire vivre la démocratie en son sein, de recenser et porter la parole de l'ensemble des collègues dans leur diversité, de chercher le rassemblement et l'unité pour, collectivement, mieux peser et obtenir des avancées pour tous.

Mais sans doute ne sont-ils/elles pas encore tous conscients que, pour continuer à agir et faire encore mieux, le SNUipp-FSU a besoin d'adhérentes et d'adhérents, dont les cotisations sont sa seule ressource et dont la participation et l'expression, à quelque niveau que ce soit, sont le gage d'une organisation encore plus démocratique et plus efficace.

Rejoignez-nous, adhérez dès aujourd'hui (ou alors, demain) au SNUipp-FSU !

Et pourquoi pas adhérer en ligne ?

<https://adherer.snuipp.fr/40>

Rejoignez nous via

Réfléchir sur nos métiers, sur nos pratiques et nos besoins

Cette automne pour la 18ème année consécutive, le SNUipp-FSU organise l'Université d'automne les 19, 20 et 21 octobre, à Port Leucate, en bord de Méditerranée.

En réunissant chercheurs et enseignants, le SNUipp-FSU, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement et la MGEN, contribue à alimenter la réflexion professionnelle avec l'ambition de participer à la transformation d'une école en quête de la réussite de tous les élèves.



du SNUipp-FSU · 19-20-21 octobre 2018 · à Port-Leucate

Entre autres conférenciers, cette année interviendront : Véronique Boiron, Edwige Chirouter, Sylvie Plane, Rémi Brissiaud, et Philippe Meirieu.

Cette manifestation devenue un rendez-vous incontournable a été victime de son succès l'an dernier avec une clôture des inscriptions seulement quelques jours après leur ouverture.

Si vous êtes intéressé.e, nous vous conseillons de nous contacter et de vous pré-inscrire dès à présent auprès de la section départementale.

Dès la rentrée, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site.

Retrouvez les résultats du mouvement 2018 à l'issue des CAPD, posez nous vos questions, ou transmettez nous vos fiches de vœux sur notre site dédié :

<http://e-mouvement.snuipp.fr/40/accueil>